



Kim NGUYEN,

Associé

06 81 44 52 25



Vigilance

C'est la rentrée. Une période souvent compliquée, mais qui se fait cette année dans un climat encore plus pesant, marqué par le retour difficile au présentiel malgré une pandémie sans fin, les événements internationaux parfois tragiques et les nouvelles pour le moins mitigées sur le front de la finance responsable.

Cette lettre a pour objectif de faire le point sur ce dernier volet et quelques événements significatifs des dernières semaines, qui ont peut-être échappé à la vigilance traditionnellement allégée du vacancier juilletiste et/ou aoutien.

Ouvrons le bal avec la première partie du 6ème rapport du GIEC sur le climat (9 août) qui (et qu'on nous pardonne le jeu de mots tragique) a jeté un froid malgré les informations qui avaient déjà fuité il y a quelques semaines. Qu'en tirer ? Trois points essentiels : le réchauffement est beaucoup plus rapide que prévu avec une augmentation de 1,5° dès 2030, soit 10 ans plus tôt que prévu par le précédent rapport il y a 8 ans.

Deuxièmement, certaines conséquences sont irréversibles (fonte des calottes glaciaires et élévation du niveau des mers) et les catastrophes naturelles devraient se

multiplier, même en limitant le réchauffement. A noter sur ce dernier point que le rapport explore 5 scénarios avec un extrême qui prévoit un réchauffement entre 3,3 et 5,7° !

Troisièmement, la responsabilité humaine n'est plus à démontrer : l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement climatique était jugé « extrêmement probable » dans les précédents rapports, le GIEC juge désormais qu'elle est responsable « sans équivoque ».

Le rapport souligne que chaque fraction de degré gagnée compte, mais que le seul chemin est une réduction massive et très rapide des gaz à effet de serre. Le GIEC n'a pas vocation à faire des recommandations politiques ou prescrire des mesures, mais l'espoir est que le constat dressé fasse réagir les politiques avant la COP26 de novembre à Glasgow.

Pour revenir à la finance, soulignons la publication fin août par la Commission européenne de l'intégralité de l'étude commanditée à Black Rock sur l'intégration des facteurs ESG dans les métiers de la banque (stratégies, gestion des risques, politique d'investissement ...) :

Au niveau des banques elles-mêmes il s'avère que la connaissance et la prise en compte des facteurs ESG à plusieurs niveaux est devenu une réalité, mais que cela reste en règle générale une couche largement superficielle et mal appropriée. Les superviseurs sont logés à la même enseigne, avec des approches différentes selon les pays et une absence d'indicateurs quantitatifs pour mesurer les risques ESG. De façon générale, sans surprise, l'absence de définitions transversales et de données fiables est considérée comme un frein majeur par l'ensemble des intervenants, ainsi que



les moyens limités et le manque de compétences.

Finissons enfin de noircir le tableau avec l'affaire DWS, révélée par un lanceur d'alerte, l'ancienne directrice du développement durable. Le géant de la gestion (plus de 820 Mds EUR sous gestion), filiale de la Deutsch Bank, aurait exagéré la part de ses actifs prenant en compte des critères ESG dans son rapport annuel 2020 (annoncés à 50% ils seraient en fait plus proches de 20% !). Le gérant fait l'objet d'une enquête de la SEC et de la BaFIN. Si certains parlent déjà d'un « ESG gate », il convient de rappeler que ce rapport couvre une période pré-Disclosure et que DWS annonce avoir fait le ménage en classant ses actifs sous gestion de façon plus rigoureuse. Pour autant, les chiffres annoncés ne sont guère flatteurs et relancent la question de l'auto-évaluation des fonds article 8/9 qui semble parfois extrêmement généreuse chez certaines sociétés de gestion.

Pour finir ce morne tableau sur une note plus anecdotique mais néanmoins importante, un intéressant débat outre-Atlantique déclenché par un éditorialiste du Financial Times, qui soutient l'absence d'intérêt de l'approche ESG pour la gestion financière. Suite aux attaques virulentes en réponse à son précédent édito il répond point par point dans un article qui éclaire le débat et peut donner à réfléchir.

<https://www.ft.com/content/df51be3e-c9e1-44f1-8d78-91584c049d9d>

Et bonne rentrée à tous 😊



Kermit

Raison d'être*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

** Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

www.kermitconseil.com



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

